

## Les compléments alimentaires, partenaires santé et bien-être pour de plus en plus de Français



La parole à Fabrice Cahierc, nouveau Président de Synadiet depuis le 2 février 2016 et Directeur Général du groupe Ponroy Santé

● « En 2015, la demande des Français a tiré la consommation des compléments alimentaires vers le haut »

En 2015, le marché des compléments alimentaires a globalement progressé de **+ 3,9 %** pour atteindre **1,54 milliard d'euros**.

**En France, la pharmacie est le 1<sup>er</sup> circuit de distribution des compléments alimentaires avec une hausse annuelle de + 6 %.**<sup>1</sup>

La famille **tonus/vitalité constitue désormais le segment le plus important**, avec **166 millions d'euros**. Troisième en valeur absolue avec **125 millions d'euros**, **la famille transit/digestion est celle qui progresse le plus en 2015**, avec un bond de **14,7 %**. Ainsi, **les promesses santé se trouvent confortées**, au détriment notamment de la promesse minceur/drainage.<sup>1</sup>

Cette évolution du marché est logique si l'on considère le profil type du consommateur, **femme âgée de plus de 35 ans pratiquant une activité physique régulière et attentive à sa santé et à son alimentation**.

### ● « 2015 a été une année de mise en place réglementaire »

L'industrie des compléments alimentaires est passée d'un vide juridique dans les années 1980 à **la mise en place d'une réglementation claire et efficace ces dernières années**. Synadiet y a pris toute sa part.

Il fallait en effet rassurer les institutions de santé et les administrations, mais avant tout les consommateurs, sur la sécurité des produits. Synadiet est ainsi engagé à travers de multiples initiatives pour **apporter des réponses claires et promouvoir des pratiques maîtrisées**. En particulier, le syndicat échange régulièrement autour de propositions techniques avec les pouvoirs publics pour **construire un environnement rassurant et permettre le développement des produits de santé naturelle**.

Les nouvelles modalités d'étiquetage, mises en place au niveau européen fin 2015, sont l'exemple le plus récent de ce travail commun.





## ● « Synadiet définit 5 axes stratégiques de travail pour 2016 »

- 1 Faire émerger un **nouveau cadre réglementaire spécifique pour les compléments alimentaires à base de plantes** au sein d'un groupe de travail auprès de la Commission Européenne.
- 2 Définir et proposer à l'Agence Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) des **méthodologies d'évaluation des demandes d'allégations de santé** adaptées aux compléments alimentaires.
- 3 Contribuer à la **création d'une nouvelle catégorie « Produits de Santé Naturels »** à l'instar de ce qui existe au Canada, dans l'optique de permettre au consommateur de mieux comprendre la finalité du produit tout en s'inscrivant dans un cadre de forte exigence qualité.
- 4 Faire avancer la **démonstration de l'intérêt scientifique et économique des compléments alimentaires** auprès du système de santé.
- 5 Approfondir l'analyse du marché, avec en particulier le lancement effectif de l'**Observatoire des Compléments Alimentaires**.

## A propos de Synadiet

Synadiet est devenu le **premier syndicat national** de compléments alimentaires en Europe. Il regroupe **230 entreprises adhérentes** (consultants, fabricants, façonniers, fournisseurs d'ingrédients, distributeurs, laboratoires d'analyse,...), qui représentent **90 % de la profession en France**.

En phase avec les exigences réglementaires et sanitaires, **Synadiet** formule des propositions et met en place des actions concrètes pour une évolution responsable de son secteur d'activités, notamment sur les sujets qui ont trait à la qualité, à l'information et à la sécurité du consommateur.

[www.synadiet.org](http://www.synadiet.org)



### CONTACTS PRESSE

**Mélanie VOISARD**

03 80 43 54 89 / 06 12 52 53 15

[melanie.voisard@buzzetcompagnie.com](mailto:melanie.voisard@buzzetcompagnie.com)

**Audrey LACHAT**

03 80 43 54 89 / 06 09 96 51 70

[audrey.lachat@buzzetcompagnie.com](mailto:audrey.lachat@buzzetcompagnie.com)